



GÉRER DURABLEMENT SES BIODÉCHETS AU TRAVAIL

La consommation alimentaire génère des déchets organiques. Lorsque ces déchets sont directement jetés dans la poubelle de déchets résiduels en mélange, ils sont ensuite orientés vers les installations de stockage (enfouissement) ou d'incinération alors que ces déchets pourraient faire l'objet d'une valorisation organique moins impactante pour l'environnement.

Un tiers des ordures ménagères résiduelles sont composées de biodéchets, soit 83 kg/personne

À titre d'illustration, un tiers des ordures ménagères résiduelles (déchets quotidiens des ménages jetés en mélange, et plus communément appelés « poubelle grise ») sont composées de biodéchets¹ ; soit 83 kg par personne et par an, dont 29 kg relèvent du gaspillage alimentaire (source : ADEME, *MODECOM™ - Caractérisation des ordures ménagères résiduelles*). Pourtant, 100 % de ces déchets organiques sont valorisables. En effet, les biodéchets peuvent faire l'objet d'une valorisation par voie de compostage² ou de méthanisation³.

Le compostage peut être réalisé à l'échelle individuelle sur site (exemple : foyer, immeuble, ensemble de bureaux), ce qui permet d'éviter la mise en place d'un système de collecte sélective dédié à ce flux ; cela permettra notamment de limiter l'impact environnemental du transport entre le lieu de production et le lieu de valorisation. Il peut cependant aussi être réalisé à échelle industrielle après mise en place d'une collecte sélective des biodéchets. Le compostage permet de restituer au sol les éléments dont les plantes ont besoin par la production de

compost⁴. Cela augmente ainsi le taux de matière organique dans les sols et contribue à leur fertilité et leur activité biologique. Cela permet également de stocker du carbone dans le sol. Le compostage collectif permet aussi de créer du lien entre les personnes qui le mettent en place, et qui s'en occupent, et peut par exemple permettre de diminuer le stress au travail lorsqu'il est mis en place en entreprise.

Le processus de méthanisation est quant à lui beaucoup plus technique et sera donc plutôt géré par des entreprises spécialisées à plus grande échelle.

DESCRIPTION DE L' ACTION

Afin de gérer au mieux ses biodéchets, une entreprise a plusieurs solutions.

- Elle peut d'abord choisir de limiter au maximum l'impact des biodéchets produits en s'engageant dans une démarche de compostage sur le lieu de l'entreprise grâce à un composteur ou à un lombricomposteur⁵. Cette gestion sur site a pour avantage de limiter l'impact environnemental lié au transport des biodéchets du lieu de production vers le lieu de valorisation, mais elle permet aussi, dans le cadre d'une entreprise, de créer un projet collectif pour les salarié.e.s qui peut constituer un cadre convivial d'échange entre collègues. Cette gestion peut par exemple être couplée à la mise en place d'un potager d'entreprise.
- Si cela n'est pas possible, elle peut à minima mettre en place une collecte sélective des biodéchets qu'elle produit et contractualiser avec une entreprise spécialiste de la valorisation organique.



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CONCERNÉS



1 - **Biodéchets** : appelés aussi « déchets organiques », « déchets putrescibles » ou « déchets fermentescibles », ce sont des déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine issu notamment des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que tout déchet comparable provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires (source : *article R541-8 du Code de l'environnement*). / 2 - **Compostage** : le compostage est un processus biologique de conversion et de valorisation des matières organiques en un produit stabilisé, semblable à un terreau, riche en composés humiques et minéraux (source : *Composter*). / 3 - **Méthanisation** : la méthanisation (encore appelée digestion anaérobie) est une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène (réaction en milieu anaérobie, contrairement au compostage qui est une réaction aérobie). Cette dégradation aboutit à la production de biogaz, et d'un produit humide riche en matière organique appelé digestat (source : ADEME, *Méthanisation*, 2015). / 4 - **Compost** : résultat du compostage qui permet d'amender les sols en améliorant leur structure et leur fertilité (source : ADEME, *Le compostage*). / 5 - **Lombricompostage** : Il s'agit d'un procédé naturel de bio-oxydation qui permet de transformer et de stabiliser la matière organique inutilisée (dont nos déchets alimentaires) en éléments utiles pour nourrir les plantes grâce à l'action des vers de compost, aidés par certains micro-organismes. C'est une technique de compostage hors sol. (source : *Verslatterre, Lombricompostage : tout savoir*)

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER



METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE COMPOSTAGE SUR SITE



Identifier au sein de votre équipe, ou plus largement dans votre structure, **les salarié.e.s souhaitant s'associer** pour mettre en place un projet de valorisation des biodéchets – sur site ou via une collecte sélective des biodéchets – et **pour s'occuper du composteur ou lombricomposteur une fois installé** si le dispositif de valorisation sur site est retenu.



Impliquer la direction de la structure, ainsi que le gestionnaire du bâtiment si besoin, dans la mise en place de ce projet.



Organiser avec sa direction une **réunion de lancement** du projet pour le présenter auprès de l'ensemble des salarié.e.s de la structure, et s'accorder sur son bon déroulement.



Mettre en place un dispositif de collecte sélective des biodéchets au sein de la structure pour permettre aux salarié.e.s de trier les biodéchets à la source (exemple : poubelles dédiées, bioeaux) dans les endroits où ces derniers sont produits (exemple : cuisine partagée, espace de restauration). Réaliser des réunions d'information et de sensibilisation pour expliquer les consignes de tri des biodéchets à vos collègues. Mettre en place une signalétique claire indiquant ce qui peut être trié pour compostage/lombricompostage au sein de l'entreprise.



Trouver des exutoires pour le compost mature

- Organiser plusieurs fois dans l'année des **distributions de compost** auprès des salarié.e.s intéressé.e.s. Le liquide produit par le lombricomposteur peut également être distribué et valorisé comme fertilisant pour les plantes à condition d'être dilué à hauteur de 1/10ème dans de l'eau. Ces rencontres avec l'équipe de volontaires seront l'occasion de sensibiliser de nouveau vos collègues au tri des biodéchets et aux erreurs de tri associées. Ce sera aussi l'occasion de motiver de nouveaux.elles volontaires pour ce projet.
- En cas de manque d'exutoire en interne de la structure : pour les structures situées en ville, **se rapprocher d'associations locales** d'agriculture urbaine ou de jardinage



Choisir un projet de valorisation de ses biodéchets sur mesure



Si votre structure se situe dans un bâtiment collectif en ville, vous pouvez vous renseigner, notamment auprès de votre collectivité territoriale en charge de la gestion des déchets ménagers, pour savoir s'il existe **un composteur partagé dans le quartier**, et s'il est ouvert à tou.te.s. Il existe par ailleurs des cartes interactives sur certains territoires qui permettent de recenser ce type d'initiatives (exemple : la ville de Paris a mis en place la plateforme jecomposteenville.fr).



Si vous ne trouvez pas de composteur de quartier, et que votre structure se situe au sein d'un bâtiment partagé, vous pouvez proposer aux structures qui partagent votre bâtiment d'**installer un composteur partagé**.



Si votre structure dispose d'un **jardin ou d'une terrasse**, vous pouvez y **installer votre propre composteur**.



Si vous ne disposez pas de place en extérieur ou que vous n'envisagez pas la solution d'un composteur extérieur, vous pouvez **installer au sein de vos bureaux un lombricomposteur**. Pas de panique c'est sans odeur, facile à utiliser, utilisable à toute saison, et ce n'est vraiment pas contraignant ! Notez que vous aurez besoin d'un espace dédié, répondant aux critères de température, humidité, aération, lumière, bruit pour la bonne tenue de votre lombricomposteur.

>>> ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER



Se former au compostage

• **Consulter les kits** réalisés par le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

- [Composter dans son quartier](#)
- [Composter en pied d'immeuble](#)
- [Composter dans son jardin](#)
- [Lombricomposter en appartement](#)



• **Se rapprocher des services de la commune** sur laquelle se trouve la structure pour voir s'il existe des accompagnements à la mise en place de composteurs pour les entreprises du territoire réalisés par la collectivité en charge de la gestion des déchets ménagers. Cette solution existe déjà sur certains territoires. Par exemple, l'établissement public territorial (EPT) [Est Ensemble](#) (Seine-Saint-Denis, 93) propose gratuitement des composteurs, et ce même pour les entreprises de son territoire, ainsi que des formations avec un maître composteur.

• **D'autres formations gratuites au compostage sont proposées par des associations locales.** Les collectivités territoriales en charge de la gestion des déchets ménagers peuvent certainement vous permettre d'identifier ce type d'associations sur votre territoire.



Acheter le matériel nécessaire à la solution que vous aurez choisie au préalable



Composteur pour jardin, sur terrasse ou en pied de bâtiment : deux bacs de compostage (un pour l'apport quotidien de biodéchets et un bac de maturation pour le compost issu des biodéchets apportés au cours des mois précédents car le compost a besoin de plusieurs mois de séchage ensuite pour être mature), un aérateur et un brasseur.

Coût moyen
€ 100 €/composteur



Lombricomposteur : un lombricomposteur et des vers du fumier (vers Eisenia, spécialement adaptés pour le lombricompostage).

Coût moyen
€ entre 80 et 100€ à l'achat
(source : ADEME, *Guide pratique « Le compostage et le paillage »*)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe des tutoriels en ligne qui expliquent comment construire son propre composteur ou son lombricomposteur. Cette activité peut être une bonne activité pour créer de la cohésion au sein de votre équipe.



Entretenir son composteur/lombricomposteur



Pour entretenir son composteur

Consulter :

- le kit réalisé par le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers sur jecomposteenville.fr, [Kit à composter : Composter dans son jardin](#)
- [le guide pratique « Le compostage et le paillage »](#) réalisé par l'ADEME



Pour entretenir son lombricomposteur

Consulter :

- [le guide pratique « Le compostage et le paillage »](#) réalisé par l'ADEME
- le [« guide du lombricompostage »](#) réalisé par Terre de Camargue

INDICATEURS d'évaluation et de suivi de l'action

(indicateurs fournis à titre indicatif)

INDICATEURS QUANTITATIFS



Nombre de litres ou kilos de déchets alimentaires compostés : pesée à chaque apport dans le composteur/lombricomposteur



Kilos de compost produits chaque année



Nombre de salarié.e.s impliqués dans la gestion du composteur/lombricomposteur / an



Nombre de salarié.e.s impliqué.e.s dans le tri des biodéchets par an



Nombre de salarié.e.s présents à la journée de distribution du compost

INDICATEURS QUALITATIFS



Création et renforcement des liens sociaux, de la convivialité entre les membres de la structure participant au projet



Enquête de satisfaction auprès des salarié.e.s lors des journées de distribution du compost pour évaluer leur attrait pour le tri à la source des biodéchets et le compostage sur site



Évolution des erreurs de tri

>>> ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER



METTRE EN PLACE UNE COLLECTE SÉLECTIVE DES BIODÉCHETS



Évaluer les quantités de déchets organiques produits au sein de la structure, ainsi que les endroits où ils sont produits.



Mettre en place des poubelles de tri (ou bioseaux) dédiées aux biodéchets dans les espaces de production.



Inscrire dans les clauses de l'entreprise de nettoyage de la structure l'action de massifier les biodéchets collectés initialement dans toutes les poubelles situées à chaque étage au sein d'une plus grande poubelle dédiée aux biodéchets située dans le local poubelle.



Contractualiser avec une entreprise spécialisée dans la valorisation des biodéchets par voie de compostage ou de méthanisation, et qui est en capacité d'effectuer la collecte auprès de votre structure. Des structures de l'économie sociale et solidaire proposent ce type de service. Si vous ne trouvez pas d'offre satisfaisante sur votre territoire, vous pouvez contractualiser avec un prestataire de collecte qui devra vous garantir la valorisation effective de vos biodéchets sur une installation de compostage ou de méthanisation.



GARANTIR LA QUALITÉ DES BIODÉCHETS COLLECTÉS SÉPARÉMENT

Que ce soit pour une valorisation par compostage/lombricompostage sur site ou dans le cadre d'une simple collecte sélective des biodéchets avec un prestataire, il est primordial de contrôler régulièrement la qualité des biodéchets triés à la source. Pour ce faire, plusieurs actions sont nécessaires :



Une fois identifiée, l'équipe de salarié.e.s volontaires se chargera d'effectuer régulièrement des contrôles de qualité des biodéchets triés au sein de la structure au niveau des bioseaux présents dans les étages (espace de restauration interne, cuisine, etc.).



Chaque erreur de tri significative pourra être prise en photo par les salarié.e.s afin de constituer une banque d'images illustrant les erreurs de tri les plus communes ou les plus problématiques (exemple : mégots de cigarette, agitateurs de café en plastique, contenant plastique de recharge pour cigarettes électroniques, cotons-tiges, etc.).



Cette banque d'images pourra servir de support aux salarié.e.s volontaires, à l'occasion des journées de distribution du compost auprès des autres salarié.e.s de la structure, afin de sensibiliser aux bons gestes de tri.



Des affiches indiquant les bons gestes de tri, ainsi que les erreurs de tri les plus fréquentes, pourront être installées au-dessus des poubelles dédiées aux biodéchets afin de faciliter le geste de tri des salarié.e.s au quotidien.



Pour aller plus loin

ADEME, [Guide pratique « Le compostage et le paillage »](#)

Terre de Camargue, [Le guide du lombricompostage](#)

Jecomposteenville.fr, [Kit à composter : Composter en pied d'immeuble](#)

Jecomposteenville.fr, [Kit à composter : Composter dans son quartier](#)

Jecomposteenville.fr, [Kit à composter : Lombricomposter en appartement](#)

Jecomposteenville.fr, [Kit à composter : Composter dans son jardin](#)

Site internet NF, [Liste des composteurs dotés du label NF-Environnement](#)

ADEME, [Guide méthodologique du compostage partagé](#)

Les activateurs du Réseau Compost Citoyen, [Trouvez un composteur près de chez vous](#)

Les activateurs du Réseau Compost Citoyen, [Formations](#)

